

vers la démocratie. La comparaison avec l'ex-Zaïre est éclairante. Au nom de la démocratie, la prise de Kinshasa par les forces de L.D. Kabila a été immédiatement suivie d'un appel aux élections lancé par la France et les États-Unis. Rien de tel au Rwanda où trois ans après la prise de Kigali on n'a encore jamais entendu parler d'éventuelles pressions exercées par les puissances influentes sur le gouvernement rwandais pour imposer

le pouvoir des urnes. En accordant les circonstances atténuantes – par une sorte de « compensation humanitaire » –, les pays du Nord pourtant toujours prompts à donner des leçons de bonne gouvernance font exception pour le Rwanda. On semble alors trouver des excuses à l'inévitable dérive totalitaire lorsque celle-ci est affaire d'arithmétique.

*Luc Cambrézy*  
Géographe à l'ORSTOM

## Une crise de l'histoire de l'Afrique en langue française ?

**E**N mars dernier Didier Gondola expliquait aux lecteurs de *Politique africaine* ses déceptions quant à « la formation en histoire africaine en France ». Réfléchissant à partir de son expérience d'étudiant originaire du Congo-Brazzaville inscrit à l'Université de Paris 7, de quelques échanges avec des camarades de plusieurs universités parisiennes et de ce qu'il a découvert en fréquentant la Columbia University aux États-Unis, il nous livre ce qui serait la vision générale « des étudiants africains ». Du parcours de son éducation académique expatriée, il tire un constat particulièrement décevant, pour lui certes, mais

aussi pour ses formateurs en France. Il souligne en effet les carences et les obstacles trop réels auxquels se heurtent de plus en plus nos étudiants et nos collègues d'Afrique. Mais plusieurs « crises » s'emboîtent dans son article : sont en jeu la condition sociale des étudiants africains en France, la politique française en Afrique, l'africanisme français, la discipline historique, enfin la pédagogie universitaire dans notre pays. Face à cette somme de doléances, une clarification s'impose. Elle est nourrie des conversations fréquentes que nous avons sur ces questions au Centre de recherches africaines de Paris 1 et dont mes col-

lègues m'ont suggéré de faire état au vu du pamphlet de D. Gondola (1).

### **Une crise de la discipline historique ?**

---

Apparemment la crise serait permanente en ce qui concerne le domaine africain, depuis une quinzaine d'années au moins, puisque, si on suit D.G., tels étaient déjà le constat de Catherine Coquery-Vidrovitch et de Bogumil Jewsiewicki en 1986 et celui de Jean Devisse en 1981. Ce concept de crise a aussi inspiré à vrai dire l'argumentaire du projet de GDR (Groupe de recherches du CNRS fédérant des historiens de l'Afrique en France) que Jean-Louis Triaud et moi-même avons rédigé en 1994 autour des thèmes de l'histoire, de la mémoire et des identités. Mais les crises peuvent être synonymes de renouvellements et il faut s'entendre sur leur nature.

Le sujet mériterait de longs développements. S'il s'agit du « sens de l'histoire », chacun sait qu'on a assisté effectivement, sur l'Afrique comme sur le reste du monde, à une dislocation progressive des certitudes au vu des impasses auxquelles conduisait la téléologie « révolutionnaire ». S'il s'agit de la fonction sociale de la discipline, la réponse sera mitigée : l'histoire est à la fois invoquée et récupérée, vénérée et dévoyée. Des historiens africains se retrouvent dans de nombreuses fonctions administratives et politiques, mais sont-ils restés historiens du seul fait du diplôme qui a couronné leurs études ? On

pourrait en dire de même des agronomes, des pédagogues ou des économistes que l'on voit aussi contribuer aux cursus du pouvoir en dehors de leur spécialité d'origine. Et pendant ce temps les Départements de sciences humaines en Afrique sont sinistrés, tandis que leurs homologues en Europe calculent l'emploi de budgets de plus en plus dérisoires.

L'histoire de l'Afrique est-elle pour autant un champ de ruines où il faudrait « reconstruire », selon la conclusion de D.G. ?

S'il y a une crise de l'histoire de l'Afrique au sens épistémologique, elle est liée aux propres contradictions du continent, avec aussi ses dynamismes spécifiques. La crise au sens afro-pessimiste est surtout présente à travers les positions qui traduisent une volonté de casser ou de défigurer cette discipline : les nouvelles générations, dont le renouvellement se fait très vite dans la situation actuelle de transition démographique, auraient dès lors à choisir entre les slogans, l'amnésie et la myopie (spatiale et temporelle) d'histoires officielles éclatées.

Le métier d'historien, dans sa dimension critique, se trouve confronté à la mobilisation des « mémoires ». Chaque collectivité, sociale ou culturelle, chaque mouvance politique, chaque institution, se cherche ses commémorations et ses pères fondateurs. En outre la vision récurrente de l'Afrique « traditionnelle », forgée par l'ethnographie, est restée virulente et l'historien est conçu comme le chroniqueur fidèle de ces passés de référence, bref comme un nouveau griot.

Simultanément il se voit opposer de nouvelles expertises sur la production d'un capital social qui pourrait s'évaluer, se dévaluer ou se

(1) « La crise de la formation en histoire africaine en France vue par les étudiants africains », *Politique africaine*, n° 64, mars 1997, pp. 132-139 : cité D.G. dans la suite du texte.

réévaluer à volonté, selon les intérêts du moment (2). La connaissance historique serait de l'ordre de la narration d'histoires : autant de « perceptions » ou d'indices de capacité commémorative qu'on peut faire figurer aux côtés des rendements de maïs, des taux de fécondité ou des balances commerciales.

Face à ce mélange de scientisme et de pragmatisme, faut-il rappeler la dimension critique d'une discipline, au sens concret du terme, qui permet de faire le bilan des héritages et surtout d'apprécier les contradictions et les ruptures ? La réflexion devrait se développer sur le piège dans lequel risque d'être coincée la culture africaine actuelle : d'un côté l'ancrage de celle-ci sur des fatalités « originelles », sur le respect des clivage primordiaux et incontournable dûment définis par la littérature « africaniste » accessible aux vulgarisateurs, et de l'autre les contraintes d'un ordre mondial défini simultanément par les experts financiers du développement, les ténors de la logique « humanitaire », les puissants de la « communauté internationale » et les sociologues qui glo-sent sur cet air du temps. Les deux prémisses qui sous-tendent ce piège, à savoir le caractère naturel et insurmontable des divisions qui déchirent les Africains et la logique impeccable de la comptabilité morale et marchande qui fonde le néopaternalisme actuel, se pensent comme en deçà ou au-delà de l'histoire.

Les avancées de l'historiographie de l'Afrique depuis quarante ans sont liées à une récusation de la

quête des « origines », un fantasme particulièrement diabolique comme le souligne Marc Bloch dans *Le métier d'historien*. Plutôt que de chercher un « pourquoi » mythique dans un passé vu comme « coutumier » et fondateur, l'interrogation scientifique consiste d'abord à reconstituer le « comment » des processus successifs, accessibles par des sources identifiées et analysées, qu'elles soient orales, écrites ou matérielles, à en caractériser la spécificité (pour neutraliser les tentations d'anachronisme), et dans la foulée, à rechercher les explications, les faisceaux de causalités, bref à répondre à une formulation réellement scientifique du « pourquoi ». *Politique africaine* avait déjà abordé ces questions en 1990 et en 1992 (3). Elles ne se posent pas uniquement en France.

### **Histoire, africanisme et Françafrique**

Après avoir rappelé que les historiens n'avaient fait irruption que vers 1960 sur un horizon qui était resté longtemps « la chasse gardée des ethnologues et des anthropologues », D.G. les confond rapidement dans son propos avec l'ensemble des « africanistes français ». Nous nous en tiendrons ici strictement à la « formation en histoire africaine ». Notre observateur participant situe d'abord la faille de celle-ci sur deux plans, celui des questionnements de la recherche et celui de la diffusion.

Les travaux auraient porté sur des « débats anachroniques »

(2) Voir dans cette ligne les observations sur l'historiographie de la région des Grands Lacs par J.-C. Willame, *Aux sources de l'hécatombe rwandaise*, Bruxelles-Paris, 1995, pp. 28-29.

(3) J. Lonsdale, « Le passé de l'Afrique au secours de son avenir », n° 39, septembre 1990, pp. 135-154 ; et numéro spécial : « L'Histoire face au politique », n° 46, juin 1992, pp. 3-98.

(p. 134), des « querelles franco-françaises » qui auraient laissé indifférents les étudiants africains. La charge aurait pu devenir moins caricaturale en recensant de plus près les différentes orientations de ce champ scientifique depuis une trentaine d'années : formes et effets des régimes coloniaux, signification des impérialismes européens en Afrique, résistances populaires, la traite et l'esclavage, la maladie et les systèmes de santé, l'évolution des pratiques agricoles et des environnements, l'histoire du peuplement articulée à celle des structures lignagères, l'urbanisation, les réseaux d'échanges, les pouvoirs, les phénomènes religieux, les identités dites ethniques, autant de centres d'intérêt, traités sur des durées variées, aussi bien dans le temps long dit « précolonial » que pour le dernier siècle, et dont notre jeune collègue congolais doit connaître les bibliographies en français. Elles ne sont pas minces. Nous n'allons pas procéder ici à l'ébauche d'un tableau d'honneur ou de déshonneur des productions historiographiques françaises sur l'Afrique depuis trente ans (4).

Les quatre « débats » évoqués (pp. 132-134) mériteraient en revanche de plus amples commentaires :

– Les « modes de production » ont sans doute moins passionné les historiens que des anthropologues en quête de synthèse marxiste pour

(4) On peut lire à ce sujet les points de vue relativement contrastés de M. Michel, « Défense et illustration de l'historiographie française de l'Afrique noire (circa 1960-circa 1995) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 314, 1997, 1, pp. 83-92, et de C. Coquery-Vidrovitch, « Réflexions comparées sur l'historiographie africainiste de langue française et anglaise », *Politique africaine*, n° 66, juin 1997, pp. 91-100.

les sociétés préindustrielles et la question n'était pas dépourvue d'intérêt.

– Les « traditions orales » ont donné lieu à des élaborations pratiques et théoriques chez plusieurs historiens (5), sans qu'il y ait eu de pression particulière des « positions extrêmes d'Henri Brunschwig ». Ce grand historien avait en tout cas le mérite de savoir ce qu'était une source confrontée à la critique historique.

– Le débat manifestement incontournable sur « les découvertes de Cheikh Anta Diop » aurait été négligé : il a eu certes le mérite de sortir l'Égypte de l'orientalisme, comme d'autres travaux l'ont fait pour l'Éthiopie. Mais ce débat est-il aujourd'hui porteur de la réintégration du continent africain dans la modernité historique ? N'entretient-il pas aussi un écho douteux avec le schéma trop connu des *Völkerwanderungen* et des diffusions culturelles à connotation raciale ? L'histoire antique de l'Europe a fait des progrès décisifs en découvrant que par-delà les étiquettes ethno-raciales d'Aryens, de Doriens, de Celtes, etc., les sociétés étaient le fruit de rencontres et de recompositions plus concrètes que les bannières identitaires brandies plus encore par les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle que par les anciens (6).

– Enfin la question de l'État dans l'Afrique contemporaine et de ses formes « totalitaires », si elle a été davantage abordée par les politologues que chacun connaît ici depuis la fondation de *Politique africaine*, n'a pas laissé indifférents les histo-

(5) Que l'on me permette de citer les travaux de Y. Person, de C.-H. Perrot et de moi-même depuis le milieu des années 1960.

(6) F.-X. Fauvelle, *L'Afrique de Cheikh Anta Diop*, Paris, Karthala, 1997 et *Politique africaine*, n° 62, 1996.

riens. Mais plusieurs exemples montreraient que notre métier ne satisfait que rarement les impératifs convenus de l'information journalistique, de l'idéologie militante ou de la consultation humanitaire. Le décryptage des contradictions irait plus loin à ce sujet que la dénonciation d'un prétendu « silence ».

Sur un deuxième plan, « l'échec le plus notable » des « africanistes français » serait celui de leur « manque d'audience et de lectorat » (p. 133). On ne peut certes pas affirmer que la médiatisation des acquis de l'histoire africaine depuis trente ans soit réussie. La lecture des grands organes de presse français montre la récurrence têtue des clichés les plus éculés de l'africanisme de la génération précédente (7). Les jeux pervers de l'opportunisme, de l'exotisme, du sensationnalisme, de l'émotion frelatée, voire de la censure n'épargnent pas non plus les organes censés être spécialisés sur l'Afrique dans notre pays. L'analyse des pesanteurs culturelles, des lobbies politiques et affairistes et des réseaux transnationaux de diverse nature qui entretiennent ce qu'on appelle de plus en plus la Françafrique mériterait effectivement plus d'attention.

Les historiens ont-ils été absents de ce combat ? La question n'est pas d'être médiatisé à tout prix, quitte à caricaturer le message qu'on est admis à transmettre. Mais certaines expériences associatives (8) ou

radiophoniques (9) montrent que la piste de la popularisation du savoir n'a pas toujours été explorée à suffisance. Cela étant, les deux voies royales de la diffusion des connaissances sont les publications et l'enseignement. La France n'est pas un désert de ce point de vue et les historiens ont tenu dans les grandes revues spécialisées et dans les collections des éditions L'Harmattan et Karthala une place qu'il est aisé de vérifier. De même, que valent des formules à l'emporte-pièce sur le « conservatisme » des « détenteurs autoproclamés du savoir historique sur l'Afrique » face à la fonction pédagogique exercée dans le domaine universitaire, en France et en Afrique ? Je ne parle pas seulement des tâches normales d'enseignement. Sur un secteur où tout était à faire en matière de manuels et de programmes, comment oublier les ouvrages de synthèse pour l'enseignement supérieur édités en France par Catherine Coquery-Vidrovitch, Henri Moniot, Hélène d'Almeida-Topor..., le rôle décisif de Jean Devisse dans la réalisation de *l'Histoire générale de l'Afrique* de l'Unesco, la contribution à la formation de la première génération d'historiens dans les universités africaines pour une discipline essentielle, dans la mesure où elle impliquait aussi la formation des futurs enseignants du secondaire, la participation à des opérations de réforme des programmes.

Ces tâches n'étaient pas *a priori* valorisantes par rapport aux cadres académiques de notre pays et par rapport aux logiques administra-

(7) Voir l'ouvrage sous presse de F. d'Almeida (éd.), *Les médias en question : enjeux historiques et sociaux*, Paris, automne 1997.

(8) Voir les réunions et les publications de l'Achac (Association Connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine, animée par Pascal Blanchard et Nicolas Bancel) sur les images coloniales de l'Afrique.

(9) Citons la série *Mémoire d'un continent* lancée sur RFI en 1969 avec le concours décisif de Jean Devisse et, dans la foulée, les programmes d'histoire africaine assurés sur cette même chaîne depuis des années par le regretté Ibrahima Kake et par Elikia M'bokolo.

tives qui pensaient la coopération en termes de reproduction indéfinie du rapport paternaliste. Et même ceux qui dans les débuts étaient issus du cadre d'avant l'indépendance n'étaient pas voués à rester mentalement « d'anciens suppôts de l'administration coloniale » (p. 138), à moins de préférer les étiquetages aux analyses de contenu : qui a connu par exemple Yves Person ne peut que sourire à l'idée que cet ancien administrateur colonial aurait été un nostalgique de l'ancien ordre et un défenseur de la francophonie, lui qui se pensait plutôt en Breton colonisé ! En matière de coopération politico-scientifique, D.G. trouverait sans doute des exemples plus convaincants dans le fonctionnement de la CIA. Est-il possible de faire le bilan d'une époque par-delà les outrances du scénario bien connu des conflits de générations et alors que, paradoxalement, faire de l'histoire en Afrique représentait déjà une rupture avec « l'africanisme » ?

### **Marginalisation des intellectuels africains**

Trois reproches sont adressés par G.D. sur ce plan : les jeunes historiens africains auraient été écartés, aliénés, ghettoïsés. Une addition qui ne manque pas de contradictions et qui invite à réflexion. Nous nous en tiendrons toujours au champ de notre discipline.

Les professeurs et les étudiants africains en histoire auraient-ils été tenus à l'écart des sanctuaires d'une science « autoproclamée » ? Ce malthusianisme intellectuel aurait-il été jusqu'à la rétention des publications ? Les difficultés financières de la diffusion du livre en Afrique sont

indéniables. Mais à chaque occasion les universités françaises partenaires de conventions se sont employées à assurer des envois. Je citerais le seul exemple de l'université du Burundi qui, en histoire, a reçu environ 10 000 FF de livres par an de l'Université de Paris 1 durant une dizaine d'années (soit plusieurs centaines de volumes), grâce à un budget de coopération et aussi au travail bénévole fourni par des collègues des deux établissements. Ce cas n'est pas unique. Le fonctionnement de telles conventions a pu varier : visites superficielles à prédominance française pour certaines, mais le plus souvent échanges réels, cours assurés en Afrique et missions de recherche de collègues africains dans les archives européennes, accueil de boursiers, programmes communs de recherches dits « Campus » qui ont bénéficié essentiellement aux travaux menés chez eux par des universitaires africains. La lacune principale en France tient à la brièveté relative des missions et à la rareté des postes d'associés étrangers (10).

L'accès des collègues africains aux publications françaises se heurte sans doute encore à des obstacles ici ou là, mais ce n'est pas la règle. Monsieur Gondola a publié lui-même plusieurs autres articles dans des revues françaises (*Afrique contemporaine* en 1993, *Revue française d'histoire d'outre-mer* et *Politique africaine* en 1997). Le nombre des thèses d'auteurs africains publiées chez les éditeurs spécialisés n'est pas négligeable, même s'il est encore insuffisant. Claude-

(10) D.G. cite l'exemple de Paris 7. On pourrait en citer d'autres : tel l'accueil durant plusieurs mois, voire plusieurs années, de collègues du Sénégal, du Bénin, du Burundi et du Burkina Faso ces dernières années au Centre de recherches africaines de Paris 1.

Hélène Perrot s'est employée il y a peu à faire connaître l'ensemble des travaux d'histoire précoloniale fondés sur des sources orales et où ces auteurs sont nombreux (11). Leur part dans les colloques internationaux organisés en France est souvent importante (par exemple un tiers des contributions publiées dans les actes des colloques organisés au Centre de recherches africaines sur l'ethnicité en 1986 et sur les religions en 1991) (12), les résultats de plusieurs réunions scientifiques tenues en Afrique francophone et à Madagascar ou ceux de recherches de type Campus ont été éditées ou coéditées à Paris.

L'absence des auteurs africains dans les bibliographies des historiens français traduirait enfin, selon une note assassine (p. 136), soit « l'ignorance », soit « la volonté d'exclure ». Il s'est peut-être trouvé des chercheurs français pour compiler des mémoires ou des thèses d'historiens africains sans les citer : cela existe aussi dans l'histoire européenne et la tentation peut être grande de procéder de la sorte quand on considère le pays partenaire avant tout comme un « terrain ». Mais il me semble que la plupart d'entre nous sommes au contraire heureux de mettre en valeur les travaux qui font avancer la connaissance et mettent en valeur l'activité des centres où ils ont été réalisés. A vrai dire « l'ignorance » serait plutôt répandue chez les auteurs anglophones, en Grande

Bretagne comme en Afrique (moins aux États-Unis), à l'égard des publications en français. Cherchez les citations d'auteurs francophones dans les publications de nos collègues du Kenya ou de l'Ouganda...

Quand ils sont malgré tout intégrés aux structures universitaires françaises, les jeunes historiens africains seraient-ils alors voués à la « dépossession de leur identité » (p. 133) ? La constatation de la présence de nombreux étudiants africains dans les formations de doctorat, au moins jusqu'aux années 1980, conduit G.D. à ce deuxième reproche, quelque peu contradictoire avec le précédent. Il ne s'agit plus d'exclusion mais d'aliénation. Et tout spécialement par la faute des historiens africanistes ? Aucun des champs de recherche de l'histoire africaine en France ne trouverait grâce dans ce contexte. Cette accusation nous renvoie à l'analyse des contenus de la recherche. Ces derniers ont-ils été excessivement influencés par les problématiques européennes ? On a pu noter que dans les années 1960 la jeune histoire africaine était fascinée par les États, les échanges à longue distance et les cités, comme pour donner un statut « international à l'ancienne Afrique au risque de donner à son passé un contour européomorphe » (13). Mais cette tentation était-elle propre aux chercheurs étrangers et pas aux intellectuels nationalistes de la génération des indépendances ?

Le débat déborde donc largement la vision étriquée d'une manipulation « francocentrique »

(11) C.-H. Perrot (éd.), *Le passé de l'Afrique par l'oralité*, Paris, Documentation française, 1993, 301 p., 44 références sont celles d'auteurs africains, soit la moitié.

(12) J.-P. Chrétien, G. Prunier (éds), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989, 439 p. ; J.-P. Chrétien, C.-H. Perrot, G. Prunier, F. Raison-Jourde (éds), *L'invention religieuse en Afrique*, Paris, Karthala, 1993, 479 p.

(13) Voir J.-L. Vellut, « L'Afrique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : connaissances, idéologies, perspectives » (à propos du tome IV de la *Cambridge history of Africa*), *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1977, 3, notamment pp. 1091-1101.

(p. 137). G.D. l'explicite involontairement en introduisant un troisième reproche, celui de « ghettoïsation ». Il définit cette perception, ressentie selon lui par les étudiants africains, comme le fruit d'un système académique européen qui définirait les modèles de la recherche africaniste sans l'avis des Africains. Sa critique reflète clairement le modèle des *Black studies* américaines, où la « légitimité » de la recherche sur l'Afrique se définit par l'appartenance au groupe culturel afro-américain (p. 138).

Les risques et les limites d'une telle orientation doivent être à tout le moins rappelés. Elle ferait oublier par exemple l'apport décisif d'historiens américains à l'histoire des terroirs français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (E. Weber) ou à celle du régime de Vichy (Paxton). Ce serait méconnaître, comme le rappelait justement C. Coquery-Vidrovitch dans sa contribution déjà citée au numéro 66 de *Politique africaine*, l'apport des historiens de l'Europe ancienne et médiévale à la réflexion sur l'Afrique ancienne. Ce serait renier toutes les expériences qui ont été dans le sens de la collaboration scientifique avec nos collègues africains. En 1984, la Commission internationale d'histoire sociale avait réuni à Salerne un colloque sur « l'innovation » : Mamadou Diouf, venu du Sénégal, et C. Bashizi, venu du Zaïre, ont pu, aux côtés des trois collègues français avec lesquels ils avaient été invités, montrer l'apport de l'Afrique à la réflexion historique la plus générale (14). Depuis une dizaine

d'années, des historiens et archéologues spécialisés dans les métallurgies anciennes de France et d'Afrique (autour de Paul Benoît et de Jean-Baptiste Kiéthéga) ont travaillé ensemble et appris beaucoup les uns des autres : la réduction des minerais de fer ne dépend guère de la couleur des forgerons.

Ne risque-t-on pas de voir s'édifier le ghetto scientifique d'un « africanisme » nouvelle manière, d'entériner le renoncement à l'identification des « situations » (nous insistons sur ce concept) historiques vécues par les sociétés africaines, dans leur spécificité, mais aussi leur banalité (15), au profit du miroitement d'une planète qui appellerait d'autres logiques liées à sa singularité supposée ? L'historien sénégalais Yoro K. Fall a bien souligné cette exigence, quand il écrivait (16) : « ... *Les sociétés africaines – comme toutes les autres sociétés – ne peuvent compter dans le monde qu'en comptant avec le monde, surtout avec les tendances les plus avancées de la pensée, des sciences et des technologies contemporaines* ».

### Situation des étudiants africains en France

Nous serons plus bref sur cet aspect, où D.G. a pour l'essentiel entièrement raison. Les spécialistes de l'Afrique en France ont massivement dénoncé à plusieurs reprises le scandale du système d'attribution des visas aux universitaires et étudiants, le manque de moyens et de

(14) Voir Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux, *Innovation technologique et civilisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, CNRS, 1989, pp. 281-311 (rapports de H. d'Almeida-Topor, M. Lakroum et J.-P. Chrétien).

(15) Pour reprendre l'expression de A. Mbembe, *Afriques indociles*, Paris, Karthala, 1988.

(16) « L'histoire et les historiens dans l'Afrique contemporaine », in R. Rémond (éd.), *Être historien aujourd'hui*, Paris, Unesco, 1988, pp. 202-203.



postes, les pesanteurs d'une coopération trop impliquée dans une politique vétuste dont on commence aujourd'hui à mesurer les échecs et les impasses. Je ferai seulement deux réserves aux propos de D.G. Ce n'est pas en abondant dans le discours stéréotypé qui tend à disqualifier les boursiers ou les collègues venus d'Afrique (pp. 134-137), en les présentant comme généralement compromis dans la politique ou les affaires (à partir notamment d'exemples zaïrois), que la cause du partenariat avec les universités africaines sera défendue. D'autre part la privatisation de l'enseignement supérieur, ouvertement revendiquée selon le modèle américain, ne nous semble pas une garantie de recul des « ghettos ». La forme publique de l'enseignement et de la recherche n'est pas néces-

sairement un label de conservatisme !

Didier Gondola s'est à notre avis trompé de cible en mêlant plusieurs problèmes. Partant de la situation difficile des étudiants africains en France, il met en cause leurs formateurs. Partant du débat sur la singularité ou la « banalité » de l'histoire africaine, dont on connaît la virulence dans le contexte nord-américain, il s'emploie à forcer le trait sur les clivages entre « africanistes » : entre Français et Américains, entre Africains et Européens, entre chapelles franco-françaises. Nous voulions souligner ce qui nous semble être un piège intellectuel.

*Jean-Pierre Chrétien*  
Université de Paris 1, CRA

## Africains et africanistes

### A propos de l'article de Ch. Didier Gondola

**D**IDIER Gondola a publié dans *Politique africaine* (n° 65, mars 1997) un article intitulé : « La crise de la formation en histoire africaine en France, vue par les étudiants africains » (pp. 132-139). Je suis personnellement très heureux que la rubrique « Magazine » publie de tels articles. Celui-ci contient quelques erreurs factuel-

les, mais l'important me semble résider dans la sensibilité et le vécu qu'il exprime. Or il est inutile de discuter pour savoir si une sensibilité est « juste » ou « fausse ». Du moment qu'elle est ressentie, elle existe et donc elle est « vraie ».

J'attire l'attention des lecteurs de *Politique africaine* sur le fait que l'article était centré sur l'histoire.